Janvier > Mars 2026
22

mer magazine

mer41.fr

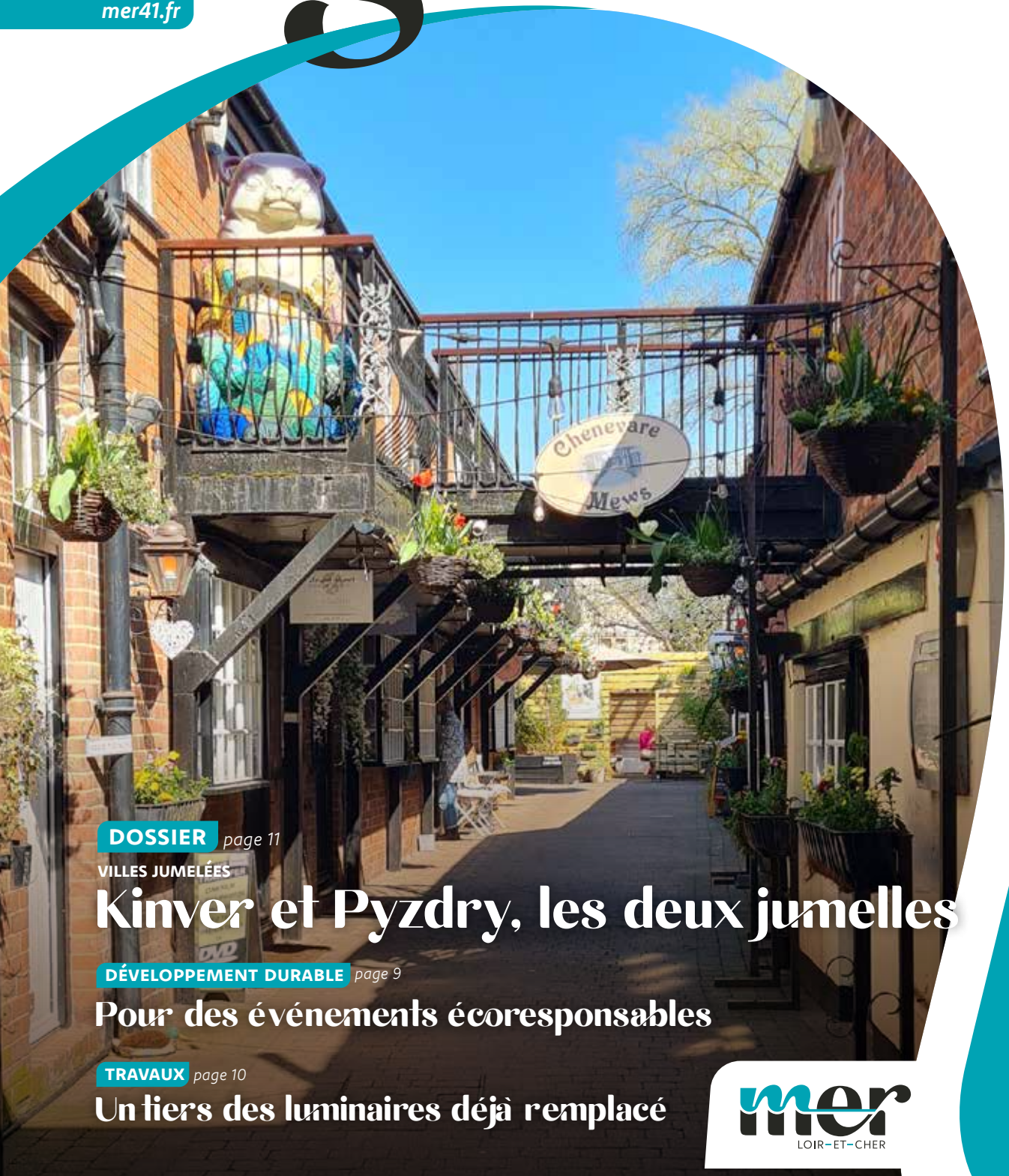

DOSSIER *page 11*

VILLES JUMELÉES

Kinver et Pyzdry, les deux jumelles

DÉVELOPPEMENT DURABLE *page 9*

Pour des événements écoresponsables

TRAVAUX *page 10*

Un tiers des luminaires déjà remplacé

mer LOIR-ET-CHER

SOMMAIRE

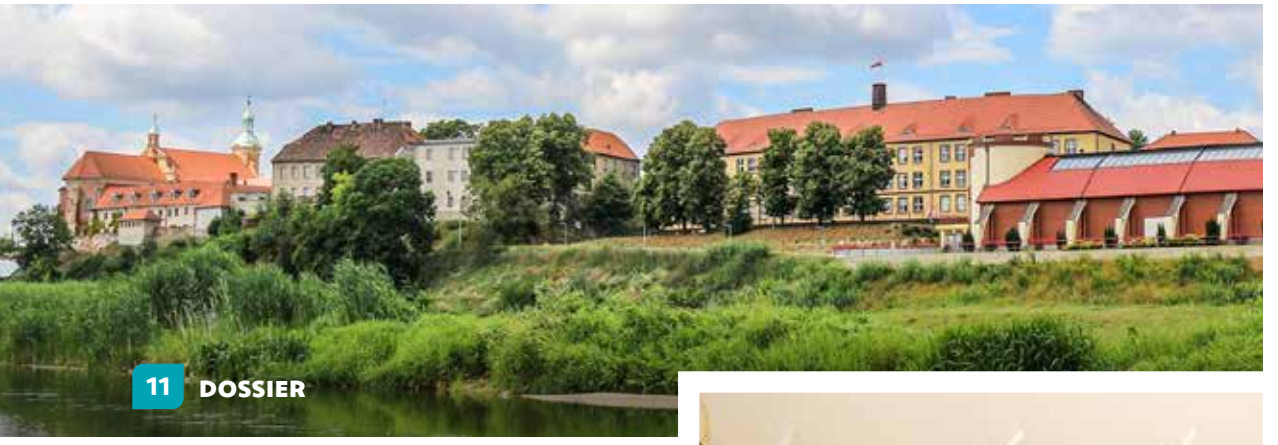

4 **À LA UNE**
Élections municipales 2026

5 **EN IMAGES**

6 **CITOYENNETÉ**
Journée défense et citoyenneté
nouvelle génération

7 **COMMERCE**
L'instant C,
Le chocolat avant tout

8 **EXPRESS**

9 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Pour des événements écoresponsables

10 **TRAVAUX**
Un tiers des luminaires déjà remplacé

11 **DOSSIER**
Villes jumelées,
Kinver et Pyzdry, les deux jumelles

14 **COMMERCES**
Mer'veilleuse, Delphine Persyn et Authentique

15 **EXPRESS**

16 **CITOYENNETÉ**
Tous les emballages et
tous les papiers se trient !

17 **PORTRAIT**
Lahoucine Barik,
Coccinelle et moi, c'est une grande histoire

18 **SPORT**
ADAPAEF,
Une pêche responsable

19 **ASSOCIATION**
Association des parents d'élèves,
N'hésitez pas à la rejoindre !

20 **CULTURE**

21 **ÉVÉNEMENTS**

22 **TRIBUNES POLITIQUES**

23 **INSTANTANÉ**

Directeur de la publication Vincent Robin, Maire **Coordination** Florent Léonard
Conception et réalisation Manon Molé **Rédaction** Stanislas Tain **Photographies** Didier Depoorter / Mairie de Mer • Imprimé à 4 300 exemplaires.
Mairie de Mer 9 rue Nationale, 41500 Mer **Tél.** 02 54 81 40 80

Chères Méroises, chers Mérois,

Les fêtes de fin d'année se profilent et les célébrations ont débuté dans notre commune. C'est avec plaisir que nous avons donné le coup d'envoi des illuminations de notre ville mercredi 26 novembre en compagnie des jeunes du CMJ. Le vin chaud et chocolat chaud proposés à l'issue de notre déambulation ont été très appréciés des participants. Mercredi 3 décembre, vous étiez plus de 370 lors du traditionnel repas de noël des aînés offert par la municipalité, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Pour celles et ceux n'ayant pu se joindre à ce déjeuner festif, la distribution des colis de noël a débuté lundi 8 décembre. Nous espérons que ces quelques douceurs apporteront un peu de bonheur à nos aînés.

Cette fin d'année marque la suite du remplacement de l'éclairage public dans les communes et ses hameaux, dans un souci d'économie d'énergie. Nous avons également remplacé le toit de la tribune du terrain de football, et ainsi rendu aux supporters de l'US Mer un bel écrin pour donner de la voix et encourager les joueurs de notre équipe.

A l'approche de noël et de la nouvelle année, toute mon équipe et moi-même souhaitons à tous les Méroises et Mérois de passer de très belles fêtes de fin d'année. Nos pensées vont notamment aux personnes isolées, souffrantes, aux aidants et aidantes, celles et ceux qui accompagnent des proches malades.

Je vous donne rendez-vous mardi 6 janvier à 19h pour la cérémonie des voeux à la population.

Bonne lecture ▪

Vincent Robin
MAIRE DE MER

Élections municipales 2026

En mars 2026, vous êtes appelés aux urnes pour élire vos représentants au conseil municipal. Rendez-vous les dimanches 15 et 22 mars. Voici ce qu'il faut savoir !

Pourquoi voter aux municipales ?

À chaque élection municipale, la même question revient : pourquoi se déplacer ? Voter aux municipales est pourtant l'un des actes citoyens les plus concrets. Le conseil municipal que vous allez élire prendra des décisions sur des sujets qui vous concernent au quotidien : entretien de la voirie, aménagement urbain, action sociale, culture, sport, espaces verts, sécurité…

À Mer, commune de plus de 2 500 habitants, 29 conseillers municipaux seront élus. La liste qui obtient la majorité absolue décroche la majorité des sièges, les sièges restants étant répartis proportionnellement entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Vous élirez également vos représentants au conseil communautaire de Beauce Val de Loire, qui gère les compétences intercommunales (aménagement du territoire, développement économique, tourisme…). Une liste spécifique pour ces candidats figurera sur votre bulletin de vote.

Comment voter ?

Le jour du vote

Rendez-vous dans l'un des quatre bureaux de vote selon votre domicile (salle de la Brèche, écoles Cassandre Salviati et des Mérolles, ou Espace culturel), entre 8h et 18h. Munissez-vous d'une pièce d'identité avec photo et de votre carte d'électeur.

Le déroulement

Contrôle de votre rattachement au bureau, mise à disposition d'une enveloppe et des bulletins, passage dans l'isoloir, vote à l'urne, puis signature de la liste d'émargement.

Les démarches à effectuer

Vérifier votre inscription

Consultez votre situation électorale sur service-public.gouv.fr. Si vous venez d'emménager à Mer (bienvenue !) ou si vous avez changé d'adresse dans la commune, signalez-le impérativement :

- En ligne sur service-public.gouv.fr jusqu'au **4 février 2026**
- En mairie jusqu'au **6 février 2026**, avec un justificatif de domicile récent ainsi que d'une pièce d'identité

Sans cette mise à jour, vous ne recevrez pas votre carte d'électeur.

Voter par procuration

Absent le jour du vote ? Vous pouvez confier votre voix à un électeur inscrit sur une liste électorale quel que soit son lieu de résidence. Établissez votre procuration :

- En ligne sur maprocuration.gouv.fr
- Ou en vous rendant à la gendarmerie

Vous devrez connaître l'identité complète de votre mandataire, qui votera à votre place dans votre bureau. Anticipez cette démarche pour que la mairie ait le temps de l'enregistrer ■

CALENDRIER ÉLECTORAL

6 FÉVRIER 2026
Date limite d'inscription sur les listes électorales

2 MARS 2026
Début officiel de la campagne
(installation des panneaux d'affichage)

13 MARS 2026, 00H
Fin de toute propagande électorale

14 MARS 2026, 00H
Clôture de la campagne du premier tour

15 MARS 2026, 8H-18H
Premier tour

22 MARS 2026, 8H-18H
Second tour

29 MARS 2026
Date limite d'installation du conseil municipal

17 AVRIL 2026
Date limite d'installation du conseil communautaire
(si élu au 1er tour)

24 AVRIL 2026
Date limite d'installation du conseil communautaire
(en cas de 2nd tour)

CAS PARTICULIER

Vous devenez majeur avant les élections ? Si vous vous êtes fait recenser à Mer, vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales. Sinon, effectuez les démarches d'inscription classiques.

1 Cluedo géant au musée. Mercredi 29 octobre Après un meurtre au musée de la Corbillière, les détectives en herbes ont dû résoudre des énigmes pour parvenir à trouver l'assassin. **2 Commémoration de l'armistice. Mardi 11 novembre** Des élèves du collège Saint-Joseph ont lu des poèmes qu'ils avaient écrits, devant plusieurs dizaines de personnes. **3 Semaine de l'arbre. Mercredi 19 et samedi 22 novembre** Des arbres fruitiers ont été plantés et des nichoirs construits en partenariat avec la Ligue de Protections des Oiseaux. **4 Illuminations de Noël. Mercredi 26 novembre** Lancement des festivités de fin d'année avec un défilé à travers les rues de la ville, animé par la Brigade animalière du Père Noël. **5 Repas des aînés. Mercredi 3 décembre** La Halle a accueilli 376 aînés mérois qui ont pu partager un repas, tandis que 431 colis ont été distribués ■

Journée défense et citoyenneté
nouvelle génération

Chaque année, 800 000 jeunes sont appelés pour la Journée de défense et citoyenneté (JDC). Au programme : une cérémonie des couleurs, des ateliers interactifs – comme le tir sportif laser et la réalité virtuelle – et d'autres temps forts pour découvrir le monde militaire. Immersion en une infographie.

2026

8 500 JDC

100 jeunes par session

10 encadrants

1 000 réservistes recrutés progressivement pour l'encadrement jusqu'en 2028

POUR RAPPEL

1997

Suspension du service militaire et mise en place de la JDC

16-25 ans

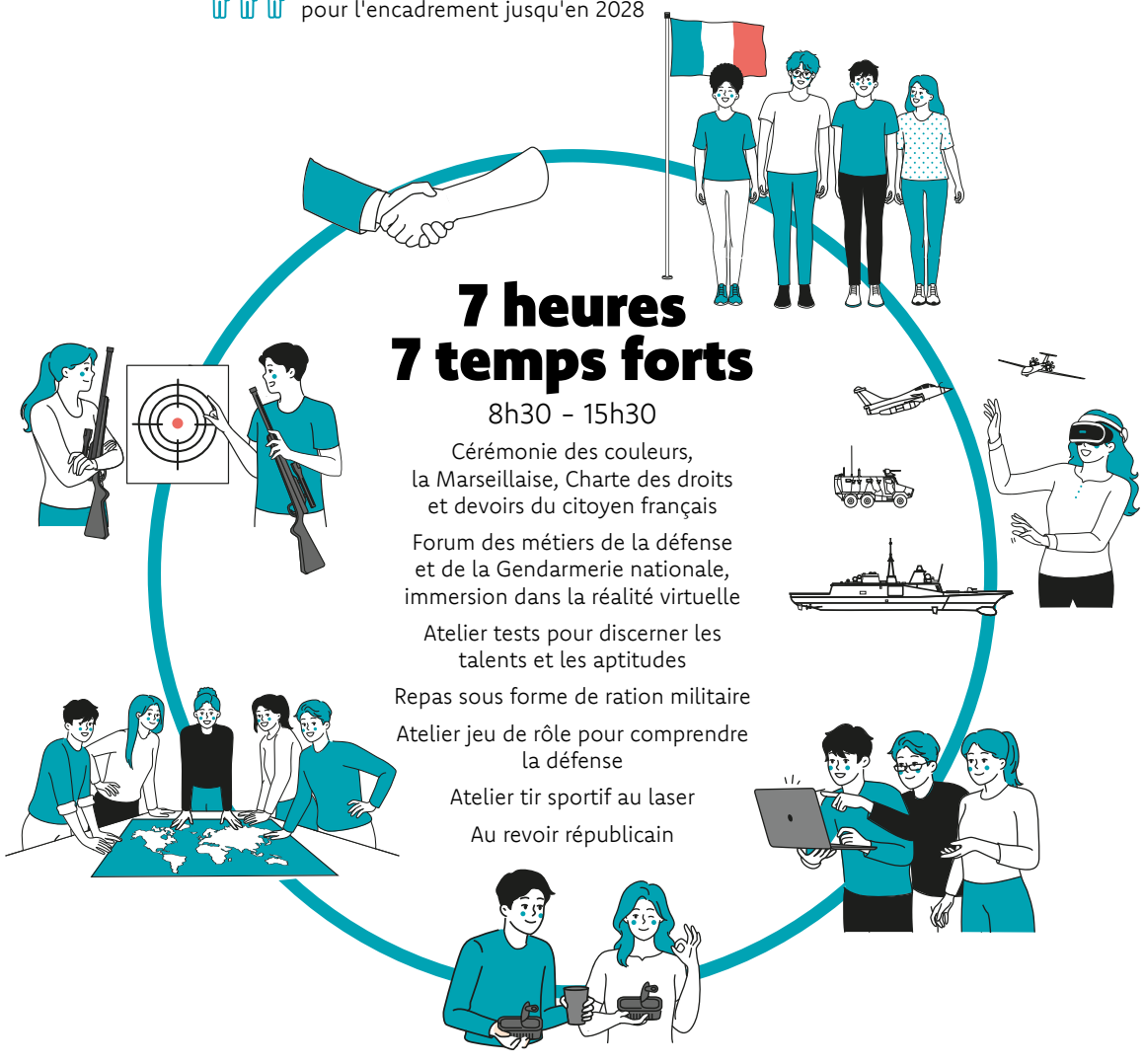

7 heures 7 temps forts

8h30 - 15h30

Cérémonie des couleurs, la Marseillaise, Charte des droits et devoirs du citoyen français

Forum des métiers de la défense et de la Gendarmerie nationale, immersion dans la réalité virtuelle

Atelier tests pour discerner les talents et les aptitudes

Repas sous forme de ration militaire

Atelier jeu de rôle pour comprendre la défense

Atelier tir sportif au laser

Au revoir républicain

L'INSTANT C

Le chocolat avant tout

Avec Romain au service et à la vente, Céline propose des plats faits maison renouvelés chaque jour, et pour les fêtes de fin d'année, des ballotins de chocolat et autres friandises.

L'INSTANT C
57 rue Jean et Guy Dutems
09 80 72 69 66
Facebook et Instagram : L'Instant C brasserie-boutique gourmande

Tout est une affaire de « c ». Céline aime la cuisine et, surtout, le chocolat ? L'Instant C, c'est pour tout ça à la fois. *« J'avais envie de faire quelque chose qui me représente, ainsi que mes passions »*, glisse-t-elle. Et pourquoi l' « Instant » ? *« Je souhaite que les gens viennent chez moi pour un moment de détente et profiter de l'instant »*. Ancienne cheffe à domicile, elle a ouvert sa « boutique gourmande » fin septembre 2025, et promet de renouveler ses plats toutes les semaines, et même tous les jours : *« Je change les menus pour travailler des produits frais et aussi locaux que possible »*. Entrée, plat – avec un petit quelque chose à côté, comme une tourte ou une quiche, si l'on n'aime pas le plat – et dessert : à l'Instant C, le fait maison est de rigueur, bien évidemment, tout comme la décoration… appétissante – des sachets de chocolats, mais pas que, y habillent les murs.

Une belle cohésion entre commerçants

La boutique, c'est également, l'après-midi, un salon de thé, où il est possible d'agrémenter son café ou son chocolat viennois d'une part de cake ou de gâteau. Céline proposera-t-elle la pavlova, son plat (sucré) signature ? La clientèle, vraisemblablement, ne s'en offusquerait pas. Bien au contraire. L'Instant C a beau avoir ouvert il n'y a pas si longtemps, il compte déjà quelques habitués, parmi lesquels… certains voisins de la rue Dutems. *« Il y a une belle cohésion entre commerçants, et tout le monde joue le jeu,* renseigne-t-elle. *Ils viennent souvent me voir et j'ai été très bien accueillie, ce qui motive encore davantage. »* La preuve : Céline, qui a reçu, début novembre, une autrice méroise pour une séance de dédicace, compte bien rééditer la chose, *« pour présenter des personnes et des artistes locaux »*. Y a-t-il des sculpteurs de chocolat par ici ?

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N'hésitez pas à recycler votre sapin

Qui dit fêtes de fin d'année dit, en règle générale, sapin. Et, comme chaque année, vous aurez la possibilité de le déposer sur un point de collecte. Rendez-vous, pour ce faire, **place Raphaël Clément, à côté du cimetière de Mer, du vendredi 26 décembre 2025 au mercredi 14 janvier 2026**. Pour info, une tonne de sapins permet de produire 300 à 400 kg de compost. Le dispositif permet donc un retour à la terre des déchets : au lieu d'être incinérés, ils produisent un substrat qui enrichit les sols. Et le broyat de sapin, à Mer, sera utilisé dans les espaces verts de la ville : il permettra de protéger les sols et plantations de l'évaporation de l'eau et du froid. Sans compter qu'avec son acidité, il fonctionne comme un désherbant naturel.

SERVICES À LA POPULATION

Fermetures de fin d'année

MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE LE CÈDRE

L'établissement sera fermé du mercredi 24 décembre 13h au jeudi 1er janvier inclus.
Réouverture le vendredi 3 janvier.

MUSÉE DE LA CORBILLIÈRE

Le musée fermera ses portes entre le 15 décembre et le 9 janvier.

MAIRIE

La mairie fermera exceptionnellement l'après-midi, les mercredis 24 et 31 décembre.
Les horaires du matin restent inchangés de 9h à 12h30
En raison des vacances scolaires, la mairie ne sera pas ouverte le samedi 3 janvier.

CITOYENNETÉ

Un « Trophée de la Ville » décerné à 3 associations

Trois associations méroises se sont vu remettre un « Trophée de la Ville » pour leur engagement à visée sociale. Aime ton EHPAD, créée en 2023, a ouvert l'année d'après un bar associatif (Chez Simon) à destination des familles et des résidents – échange, rires et liens en tout genre au rendez-vous. Toujours à l'EHPAD, l'AMO tennis de table, d'après qui l'activité physique régulière est l'un des piliers du bien vieillir, a mis en place du « ping santé » : deux vendredis par mois, les résidents peuvent ainsi participer à des séances ludiques et encadrées de tennis de table. Llux Dance, enfin, a fait venir en mars 2025 quatre danseurs de Danse avec les stars (TF1), une émission très en vogue qui touche un large public. C'était d'ailleurs une grande première en région Centre-Val de Loire : jamais auparavant des danseurs n'étaient venus sur toute une journée pour rencontrer leurs fans.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pas de cadeau aux cambrioleurs !

Signalez vos absences prolongées pour prévenir des cambriolages. Des patrouilles seront effectuées afin de dissuader toute tentative.

Comment s'inscrire au dispositif ?

- Télécharger le formulaire d'inscription sur : service-public.fr ou sur mer41.fr rubrique Mer citoyenne > Police Municipale > Missions
- Se rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile ou à la Police Municipale avec le formulaire imprimé et rempli au moins 2 jours avant votre départ.

CHARTE DES ASSOCIATIONS

Pour des événements écoresponsables

A partir de l'année prochaine, au moment d'effectuer leur demande de subventions, les associations méroises s'engageront avec la signature d'une charte afin d'instaurer des actions en faveur de la transition écologique.

En France, de plus en plus de villes mettent en place, en lien avec les associations de leur territoire, de véritables chartes pour que ces dernières adoptent une gestion écoresponsable de leurs activités. A Mer, la volonté de développer un plan d'action relatif à la transition écologique remonte à 2022. Et il y a quelques mois, les services de la mairie ont constitué un groupe de travail en invitant les associations utilisant des salles municipales à participer à la réflexion. Résultat ? Il est apparu qu'une partie d'entre elles, non seulement, étaient volontaires pour instituer une telle charte, mais surtout qu'elles mettaient déjà en œuvre certaines actions en faveur de la transition écologique – que ce soit dans l'utilisation des locaux, dans l'organisation de leurs activités ou dans la diminution des consommations énergétiques.

Les associations devront s'autoévaluer

Concrètement, au moment d'effectuer leur demande de subventions, chaque année, les associations devront signer la charte écoresponsable, celle-ci comprenant huit axes : mutualisation des ressources (encourager le prêt…), réutilisation du matériel, mobilité durable (promouvoir le covoiturage…), tri et réduction des déchets (supprimer les objets jetables…), mesures d'économies (limiter l'usage du chauffage…), éducation et sensibilisation aux enjeux environnementaux (participer aux actions pédagogiques proposées par la mairie…), communication responsable (favoriser la communication numérique…) et objets promotionnels (favoriser les objets utiles…). Charge aux associations, ensuite, de s'autoévaluer afin d'obtenir un label (bronze, argent ou or), qui certifierait leur plein engagement dans la transition écologique ■

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un tiers des luminaires déjà remplacé

Sur les 1 212 luminaires qui devaient être remplacés au début des travaux, 457 le sont d'ores et déjà. Reste pour cette première tranche le calage précis des horloges, le relevé du flux lumineux pour voir s'il n'est pas trop haut ou trop bas, ainsi que quelques réglages adaptés – les agents doivent notamment vérifier la présence de points sombres, qui nécessiteront éventuellement d'ajouter des luminaires si besoin. Les travaux des deuxième (630 luminaires) et troisième tranches (125 luminaires) devraient débuter en décembre ou janvier, selon l'approvisionnement du matériel, et durer trois mois.

Pour rappel, les anciens luminaires, obsolètes et énergivores, seront remplacés par des éclairages LED bien plus performants. Ces derniers permettront une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie et, partant, des économies substantielles en termes d'équivalent CO_2 par an (10 tonnes) ■

LES TRAVAUX EN BREF

- **Installation de trois totems** avec supports de bâches pour la communication événementielle
- **Installation de panneaux** afin d'orienter les usagers vers le **centre-ville et** les **commerces**
- **Installation de panneaux** pour une meilleure visibilité des **zones de stationnement et** des **parkings**
- **Mise en zone 30 km/h** du secteur des rue des Dorées, rue de la Fosse Coleau, rue des Mimosas et rue Marcel Paul
- **Création et sécurisation de traversées piétonnes** rue des Dorées et rue de la Fosse Coleau
- **Installation d'une signalisation pour le stationnement** place Raphaël Clément
- **Modification de la priorité à l'intersection de la RD97 et de la rue Basse**
- **Marquage de deux places pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)** rue Agrippa d'Aubigné, ainsi que d'**une séparation entre les places sur la zone de stationnement**

Retrouvez tous les travaux sur mer41.fr, rubrique Travaux

VILLES JUMELÉES

KINVER ET PYZDRY, les deux jumelles

Vous ne le savez peut-être pas, mais Mer entretient depuis plusieurs années des relations avec Kinver, en Angleterre, et Pyzdry, en Pologne, avec lesquelles elle est jumelée.

Kinver, première ville jumelée en 1987

Entre ses vestiges de vieilles forges du XVII[ème] et ses habitations taillées à même la roche, la cité anglaise propose de nombreux points d'intérêt.

Kinver est une ville très ancienne, dont le nom gallois, « Cyn-Fawr », peut signifier « Grande Crête » ou « Crête Royale ». Située en pleine campagne, dans le sud du Staffordshire – un comté faisant partie de la région des Midlands de l'Ouest –, c'est une vieille cité médiévale aménagée sur les rives de la Stour au XIII[ème] siècle, avec une large rue principale, des halles et des maisons à colombages de part et d'autre, dont certaines subsistent de nos jours. Après l'abrogation de son statut de bourg au XIX[ème] siècle, Kinver devient un village dont l'importance est primordiale, puisqu'il s'établit en plein cœur d'une forêt royale – attention, le terme « forêt » n'a pas le sens d'une zone boisée comme on peut l'entendre aujourd'hui, mais d'un lieu où la loi royale prévaut et où la propriété du roi est établie.

Plus d'un Stour dans son sac

Au XVII[ème] siècle, la métallurgie du fer est implantée par la puissante famille locale des Foley, qui se sert alors de l'eau de la Stour, au courant rapide, pour actionner les soufflets et les marteaux des forges – forges dont on peut d'ailleurs trouver les vestiges le long de la rivière. Autre centre d'intérêt, les bâtiments rupestres, taillés par la main humaine à même la roche, constituent sans doute l'un des sites les plus remarquables de Kinver. De récents travaux ont montré que certains d'entre eux avaient été construits il y a jusqu'à 1 000 ans, et que d'autres ont été habités jusqu'au XX[ème] siècle. Et d'aucuns s'accordent à dire que la ville possède la plus forte concentration de bâtiments « rocheux » domestiques du Royaume-Uni. Selon la légende, ces habitations auraient inspiré Tolkien, l'auteur du Seigneur des Anneaux, pour ses maisons de hobbits, après qu'il a visité Kinver dans sa jeunesse…

Enfin, le chemin de fer miniature, les tunnels de Drakelow, le canal et ses écluses, le labyrinthe de maïs et les balades en canoë sur la Severn sont autant de raisons de visiter Kinver, sans compter les nombreux points d'intérêt dans les alentours. Bien sûr, il serait dommage de faire le voyage sans passer par la case pubs (avec modération), les tavernes n'étant pas ce qui manque dans le village. C'est au XX[ème] siècle que celui-ci devient une destination d'excursions à la journée pour les visiteurs des agglomérations voisines. Car si Kinver a été « déchue » de son statut de ville, elle demeure un lieu important, avec son histoire unique et étrange, peuplée de rois et de troglodytes ■

Pyzdry, entre histoire et nature

La ville polonaise, qui a signé un serment de jumelage avec Mer en 2020, veille à préserver sa faune autant que son passé.

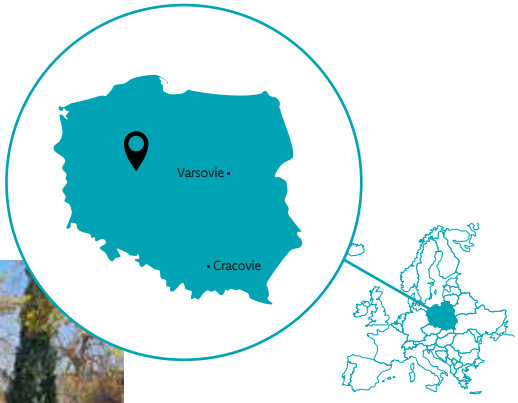

Commune de plus de 3 000 habitants, Pyzdry fait partie de la voïvodie de Grande-Pologne, l'une des 16 régions administratives du pays, située dans le centre-ouest. Elle est baignée par la Warta, un affluent de l'Oder, dont les méandres découpent un paysage à dominante rurale, constitué de grandes étendues agricoles – il y avait, en 2010, près de 1 000 exploitations, réparties en terres arables, vergers, prairies et pâturages. La nature représente une attraction touristique très importante, et notamment la faune: la ville et ses environs sont reconnus pour être l'une des plus grandes zones ornithologiques d'Europe, et abritent de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques (héron cendré, butor étoilé, canard des prés…). Tout comme Mer se situe à quelques coups de pédale de la Loire à vélo, Pyzdry fait partie d'un vaste réseau de pistes cyclables qui s'étend sur toute la Grande-Pologne.

Dès les débuts de l'État polonais (XVI^{ème} siècle), Pyzdry est le chef-lieu d'un vaste district et figure parmi les quatre villes les plus importantes de Grande-Pologne. C'est là, d'ailleurs, que princes et rois tiennent leurs assemblées et que les actes royaux sont promulgués. C'est ici, également, que quelques siècles auparavant, le 12 janvier 1383, est utilisée pour la première fois en Pologne de la poudre à canon. Cette année-là, la ville est assiégée et n'a d'autre choix que de sortir l'artillerie « lourde » – la réplique d'un canon d'époque est exposée au musée régional de Pyzdry, situé dans l'enceinte du monastère. De tradition catholique, la commune dispose d'une église bâtie au XIV^{ème} siècle, qui se distingue par son imposante tour surmontée de créneaux néo-gothiques.

Une bibliothèque aux multiples références

Preuve que la municipalité attache une grande importance à son histoire, son musée rassemble de nombreux biens culturels et autres objets appartenant à son passé, et va même jusqu'à mener des recherches scientifiques. Autre centre d'intérêt, la bibliothèque, dont la fonction est autant de proposer de multiples références pour les habitantes et habitants que de leur permettre de se rencontrer dans ses locaux – ces derniers étaient, avant cela, habités par un couvent franciscain. A Pyzdry, il existe un autre moyen pour les citoyens de sociabiliser. La Nuit de la Saint-Jean est un événement phare dont le but, in fine, est de les aider à s'intégrer. Au programme : ateliers d'artisanat médiéval, jeux et divertissements en tout genre, concours de la plus belle couronne et même tournois de combat ■

Plus d'informations :
Comité de jumelage de Mer
cjmer41@gmail.com

Avec Mer'veilleuse, Élodie gâte les tout-petits

Lorsqu'on pénètre dans la boutique, on est tout de suite frappé par la senteur (très agréable et apaisante) de bois qui se dégage. Les couleurs qui émanent des étagères, également, ont quelque chose de réconfortant, et c'est justement l'effet recherché par la jeune femme : *« J'essaie de proposer des produits dont le design est moderne, dans l'air du temps, s'agissant notamment des coloris, plutôt pastel et nature »*, indique-t-elle. Petit matériel de puériculture, de naissance, jouets et livres jusqu'à 4 ans – voire 6 ans pour quelques-uns d'entre eux : Élodie propose toute une gamme d'objets pour les tout-petits. Des objets qu'elle a notamment testés en tant que maman de trois enfants en bas âge, et dont elle a pu éprouver la qualité. L'ancienne comptable dans un cabinet d'expertise, à présent, souhaite mettre en place des ateliers où des intervenants viendraient lire des histoires, pendant que les parents flâneraient dans la boutique. Car, reconnaît-elle en souriant, parfois, faire les magasins avec ses enfants, *« c'est du sport »*. Élodie, qui a instauré une carte de fidélité, aime à revoir *« les mêmes visages, dont certains reviennent avec d'autres personnes »*. Un signe que *« la boutique plaît »*, à n'en pas douter. D'autant plus qu'elle compte vendre, prochainement, des vêtements, devant les sollicitations répétées de la clientèle ■

MER'VEILLEUSE
79 rue Jean et Guy Dutems
09 82 77 40 57
contact@boutique-merveilleuse.fr
Instagram : mer_veilleuse_41

Du mardi au vendredi :
9h30-12h30 et 14h30-18h30
Samedi : 10h-18h

Delphine Persyn ou la photographie au naturel

Méroise depuis un an, Delphine est un vrai couteau suisse de la photographie. Tourisme, mariages, événements en tout genre, produits, scènes de vie ou shooting mode : quelle que soit la demande, elle met un point d'honneur à *« faire s'évader les gens »* grâce à ses prises de vue. Intarissable sur le sujet, elle s'est spécialisée dans *« la capture de la beauté naturelle du monde et des gens »*, et sa démarche est *« profondément enracinée dans le respect de l'environnement »*. Faire appel à ses services, c'est l'assurance d'obtenir des clichés aussi *« nature »* que possible, dans une démarche *« écoresponsable »*, *« créative »* et *« magique »*. Ayant grandi dans le monde l'art – son père est photographe et vidéaste amateur –, Delphine avait à cœur de faire « quelque chose » de son œil et de sa passion. Raison pour laquelle, d'ailleurs, elle a fait des études de cinéma, le 7ème art étant un bon moyen de poser un certain regard sur le monde. Si elle photographie, aujourd'hui, *« des instants de vie pour toucher au plus près le naturel et la beauté de la vie »*, la néo-Méroise se souvient : *« Mon rêve d'enfant a toujours été d'observer, de rencontrer et de protéger l'environnement »*. Elle qui souhaite d'ailleurs, à terme, ouvrir une boutique en centre-ville, proposera dès l'année prochaine des tirages d'art de paysages et d'animaux à la vente sur son site internet ■

DELPHINE PERSYN
06 73 47 13 26
nature-films-photography.com
contact@nature-films-photography.com
Facebook : naturefilmsphotography
Instagram : nature_films_photography

Les massages authentiques de Camille Coelho

Après plusieurs mois de réflexion et de préparation, Camille s'est enfin lancée et a ouvert, le 24 novembre dernier, son centre de mieux-être à Mer : Authentique. Avec Morgane, elles proposent, en lieu et place de l'institut Mary Cohr, de *« l'épilation-soin »*, des *« rituels visage botaniques »* et des *« massages holistiques sur mesure »*. *« L'holistique,* explique-t-elle, *c'est la prise en compte du corps et de l'esprit. On ne masse pas seulement un corps, on masse une personne dans son entièreté, en prenant en compte son état émotionnel du moment »*. Raison pour laquelle cette *« approche sur-mesure »* nécessite un *« diagnostic en début de soin »*, pour comprendre les besoins des clients et ajuster tous les outils qui seront utilisés. A la séance ou au forfait, les massages se veulent ainsi *« uniques »*, agrémentés d'huiles essentielles, de *« bains sonores »* et de *« relaxation »*. *« L'idée,* renseigne Camille, *c'est d'apporter bien plus qu'un soin, en associant la relaxation guidée au massage »*. Et pour que l'expérience soit totale, Authentique a prévu une *« tisanerie »* : un *« nouvel espace pour qu'en fin de soin, les clients puissent se réveiller en douceur autour d'une boisson chaude ou fraîche »*. L'occasion, également, d' *« échanger sur son ressenti, entouré par le bois et la musique »* ■

AUTHENTIQUE
1 rue Nationale
02 54 81 32 52
authentiquemieuxetremer.com
Instagram : authentique_mieuxetre
Réservation : Planity.com

ENGAGEMENT

Les sapeurs-pompiers cherchent des volontaires

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ? Il y a deux façons de s'engager au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 41) : l'engagement différencié, qui consiste à réaliser les missions liées au secours d'urgence aux personnes uniquement ; l'engagement toutes missions, qui permet de réaliser tout type d'interventions (secours d'urgence aux personnes, incendies et opérations diverses). Pour postuler, il faut notamment avoir entre 16 et 67 ans, être en situation régulière au regard des obligations de service national (participation à la journée de la défense et de la citoyenneté), résider légalement en France et ne pas avoir de condamnation incompatible avec la mission de sapeur-pompier. Qui, en plus de ses interventions sur le terrain, peut consacrer une partie de son temps libre à la formation, à la manœuvre et à la vie du centre ■

Plus d'infos :
sdis41.fr/offres-demplois/sengager/spv/

SPORT

« Ville active et sportive » : Mer obtient un 2ème laurier

Mer, ville active et sportive ? Oui, et plutôt deux fois qu'une. Le 30 octobre dernier, la commune s'est vu décerner un deuxième laurier par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), qui récompense et valorise les villes qui portent des initiatives, des actions et font la promotion des activités physiques accessibles au plus grand nombre. Après un premier laurier acquis en 2018, Mer rejoint donc le rang très serré des 40 communes labellisées « actives et sportives » en région Centre-Val de Loire. *« Derrière chaque labellisation, il y a une énergie collective : des élus engagés, des services municipaux mobilisés, des associations dynamiques, des éducateurs et des bénévoles passionnés,* a déclaré Patrick Appéré, président du CNVAS. *Ensemble, ils rendent possible cette ambition : donner à chacun l'envie et la possibilité de bouger davantage, dans un esprit d'inclusion et de partage. »* ■

ANNIVERSAIRE

Marie Guillot ou la sagesse d'une centenaire

Le 25 octobre 2025, Marie Guillot a fêté un anniversaire particulier, à l'EHPAD Simon Hême, puisqu'elle a soufflé ses… cent bougies. Cent années passées dans le Loir-et-Cher, un territoire auquel elle est si attachée, en particulier Mer et ses environs. Deuxième de quatre enfants, Marie, après son certificat d'études primaires, se retrouve rapidement employée dans un commerce agricole, avant de reprendre la ferme de la Verrerie à Avaray. Mère de trois filles, elle trouve le temps, avec Ghislain, son mari, de s'occuper d'un troupeau de vaches et d'un élevage de poulets et de cochons. En 1958, ce dernier décède accidentellement, et elle doit prendre en charge, seule, la ferme et l'éducation de ses enfants. Deux ans plus tard, elle fait la rencontre d'André, lui aussi fermier, qu'elle épousera. A deux ils vont diversifier leurs activités agricoles : des champs d'orge, de blé et de maïs sont plantés, ainsi que des parterres de tulipes et de glaïeuls. « C'est le travail qui m'a permis de franchir le siècle, dit-elle à l'occasion de son anniversaire. Je vous conseille de vous instruire au mieux, d'être courageux et de faire le bien autour de vous pour vous construire une belle vie ». Des paroles emplies d'une sagesse centenaire ■

CITOYENNETÉ

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

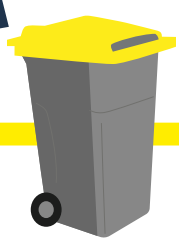

LES EMBALLAGES EN CARTON

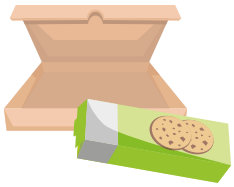

Les boîtes et cartons

Les briques

Les sacs, sachets et barquettes

LES EMBALLAGES EN MÉTAL

Les aérosols, bidons, boîtes de conserve, barquettes et canettes en métal

Les petits emballages en métal (capsules, couvercles, tubes, plaquettes de médicaments, boîtes sachets...)

LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Les bouteilles et flacons

Les sacs, sachets et films

Les pots, boîtes et barquettes

LES PAPIERS (Hors mouchoirs et essuie-tout)

Les courriers, les lettres, les enveloppes

Les catalogues, les livres, les annuaires

Les magazines, les journaux

LES BONS GESTES JUSQU'AU BOUT !

Ne pas imbriquer

Vider le contenu

Ne pas laver

TÉLÉCHARGER L'APPLICATION SIEOM INFOS

Vous voulez connaître les jours ou les points de collecte proches de chez vous ? SIEOM Infos est l'application qu'il vous faut ! Téléchargez-la et obtenez immédiatement tous les renseignements utiles en fonction de votre adresse. Vous resterez ainsi au courant, grâce aux informations en temps réel des modifications d'horaires ou fermetures de déchetteries.

Disponible sur App Store et Google Play

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

QUE DEVIENNENT MES EMBALLAGES ?

Toutes les réponses dans la Lettre du SIEOM N°18 en flashant le QR Code ou sur le site sieom-mer.fr

Communication - SIEOM - Octobre 2025

Contact 02 54 81 41 38
Site internet sieom-mer.fr
Facebook sieom mer

SIEOM DU GROUPEMENT DE MER

LAHOUCINE BARIK

Coccinelle et moi, c'est une grande histoire

Lahoucine est le dirigeant du nouveau magasin d'alimentation place de la Halle. Lui qui a commencé dans le commerce en 2005 avait « hâte » d'offrir à la population méroise un point de vente en plein cœur de ville.

COCCI MARKET
18 place de la Halle
coccimaraket37@orange.fr
Du lundi au samedi : 8h30-20h30
Dimanche : 9h-13h et 16h-20h

Quand il n'est pas en train de travailler, Lahoucine attrape volontiers sa guitare pour gratter quelques accords. Problème : Lahoucine travaille beaucoup. *« Avant, je jouais avec d'autres personnes,* confie-t-il, *mais ce métier est chronophage, donc je n'ai plus le temps de m'adonner à ma passion. »* Lui qui dit écouter *« de tout »*, même s'il a quelques *« préférences »*, est le patron du nouveau Coccinelle, le magasin d'alimentation qui ouvrira prochainement place de la Halle. Loin d'être sa première expérience dans la vente – il possède un Coccinelle à Saint-Pierre-des-Corps et, jusqu'à récemment, un à Vendôme qu'il a vendu –, ce nouveau poste n'effraie donc pas l'intéressé, qui avait même *« hâte »*, quelques semaines avant l'ouverture, d'offrir aux Méroises et aux Mérois un lieu qu'ils attendaient depuis la fermeture du G20 l'an dernier. Et qui pourront, désormais, trouver de tout, entre l'épicerie, les conserves, les surgelés, la crèmerie et la charcuterie, la boucherie et les boissons.

Un magasin avec 4 000 références

« Je suis dans le commerce depuis 2005 », fait savoir Lahoucine, qui a commencé dans le Calvados avant d'aller dans l'Orne. *« Ma spécialité, c'est la création de magasins »*, notamment d'alimentation. *« J'ai beaucoup voyagé, mais entre Coccinelle et moi, c'est une grande histoire »*, dit-il. Raison pour laquelle il tient à être présent à Mer, les premières semaines du moins, pour superviser les trois salariés qu'il a recrutés dans la commune. Avec sa femme, qui l'assiste à la direction, ils gardent même quelques CV sous le coude, *« si jamais le chiffre d'affaires permet d'autres embauches »*. Pour l'heure, si le couple habite à Vendôme, il cherche à déménager en territoire mérois pour gérer plus facilement les quelque 4 000 références du magasin. C'est qu'avec 285 m² de surface, *« il y a de quoi faire »*, plaisante-t-il. Après 20 ans passés dans le commerce, Lahoucine connaît en effet la musique ■

ADAPAEF

Une pêche responsable

La cinquantaine de membres de l'association s'adonnent à la pêche « d'antan », « ancestrale » et « mythique », explique son président, Jean-Paul Camus. Une activité pratiquée en amateur, certes, mais avec des normes à respecter.

387 kg d'anguilles, 362 kg de silures et 61 kg de brochets. Voilà le butin de l'Association Départementale des Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets (ADAPAEF) sur l'année 2024. Prélevés dans les eaux de Loire, entre Saint-Laurent et Onzain, ces poissons ne sont pas tous destinés à être cuisinés. *« On garde ce dont on a besoin et on relâche les plus petits »*, précise Jean-Paul. Pour ce faire, les pêcheurs utilisent toutes sortes d'engins, de la bosselle à la nasse, dont le goulet – l'ouverture – ne peut excéder, respectivement, 10 et 40 mm. Car ce loisir a beau être pratiqué en amateur, il n'en est pas moins réglementé. Si le permis de pêche (obligatoire) peut s'acheter dans le commerce, la licence (tout aussi obligatoire) est quant à elle délivrée par la Direction Départementale des Territoires. Et ce sont les services de l'État qui attribuent un nombre de pêcheurs à ne pas dépasser pour chaque lot – ou tronçon – sur la Loire. Les poissons récoltés, quant à eux, sont scrupuleusement comptés : *« Certains disent qu'on est des braconniers, mais on envoie les chiffres de ce que l'on prend à l'Office Français de la Biodiversité, qui comptabilise tout »*, fait savoir Jean-Paul.

Pour le plaisir

Réglementée, également, car la pêche telle qu'elle est opérée par l'ADAPAEF est « *ancestrale* » et « *mythique* ». *« La pêche d'antan date de plusieurs milliers d'années, puisque les Romains pêchaient avec des cages confectionnées avec du bois »*, renseigne encore son président. Aujourd'hui, les matériaux ont évolué : de l'osier des nasses on est passé à l'acier. Mais la technique reste la même. Et il n'est pas rare que les membres de l'association confectionnent eux-mêmes leurs engins.

> *« La plupart du matériel est fabriqué chez soi »*

« La plupart du matériel est fabriqué chez soi, grâce à du fer à béton que l'on soude et auquel on ajoute une petite grille », explique Jean-Paul. Qui cherche, désormais, à « recruter » du monde pour compléter les lots où il manque des pêcheurs. Quels sont, à ce titre, ses arguments pour les attirer dans ses filets ? *« Quand on pose une bosselle au fond de l'eau, il y a toujours l'adrénaline et la surprise de voir ce que l'on a attrapé »*, explique-t-il. Et pour qu'il n'y ait pas anguille sous roche, ce dernier de rappeler : *« On est des amateurs, donc on n'a pas le droit de vendre ce que l'on pêche. »* ■

ADAPAEF
02 54 81 28 14
06 82 27 32 00
adapaef41@free.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

N'hésitez pas à la rejoindre !

Si les écoles de la Brèche, des Mérolles et Salviati fourmillent de projets, c'est avant tout grâce aux personnels enseignant et périscolaire, qui mettent tout en œuvre pour éveiller la curiosité des enfants. Pour les épauler financièrement, l'Association des Parents d'Élèves (APE) de Mer organise de nombreux événements dans l'année, dont les recettes servent directement l'intérêt des classes.

Ceux qui s'en souviennent ont encore, sans doute, de l'écume dans les yeux. L'an dernier, certains élèves ont pu suivre l'aventure du Vendée Globe, jusqu'à faire le voyage aux Sables-d'Olonne pour assister à l'arrivée de quelques bateaux. « *Cela leur a appris beaucoup de choses, ils ont pu s'entretenir avec des skippeurs* », relate Ophélie, la vice-présidente de l'APE. Cette année, direction le Grand Nord pour « assister » à l'expédition d'un homme qui va parcourir, en traîneau à chiens, le pôle Nord. « *Les élèves étudient le sujet en classe, ils regardent des vidéos et auront des échanges en visio avec lui* », explique Aurore, la présidente. Le musher – celui qui pilote le traîneau – viendra même à Cassandre Salviati pour parler de son aventure. Un événement exceptionnel, puisque dix écoles françaises, seulement, auront le privilège d'une telle rencontre.

> *« il n'y aurait pas l'APE, les enfants ne pourraient pas faire tout ce qu'ils font à l'école »*

L'APE cherche à recruter

Mais tout ceci a un coût. Et si le personnel enseignant donne l'impulsion première à ces projets, « *il n'y aurait pas l'APE, les enfants ne pourraient pas faire tout ce qu'ils font à l'école* », certifie Ophélie. « *Ils ne seraient pas partis, ou alors les familles auraient dû payer une somme très importante pour aller en Vendée* », abonde Aurore. Raison pour laquelle l'association, qui compte 19 membres – et cherche ardemment à recruter –, met en place de nombreux événements, dans l'année, afin de récolter des fonds à allouer aux écoles. Pour l'année 2024-2025, l'APE a ainsi versé aux écoles plus de 4 000 euros, répartis en fonction du nombre d'élèves. « *Depuis le Covid, on sent que les instituteurs s'investissent énormément, ils ont envie de faire découvrir plein de choses aux enfants* », renseigne par ailleurs Ophélie. Qui appelle les parents d'élèves à les rejoindre : « *La porte est grand ouverte* », invite-t-elle. D'autant plus que « *convivialité, investissement et partage* » sont au rendez-vous ■

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MER
06 02 31 56 02
Apemer41@gmail.com

SPECTACLE

Tito Nabat
Trio intimiste

VENDREDI 6 MARS – 20H30 AU CERCLE LAÏQUE

Auteur, compositeur et interprète, Tito Nabat est un artiste singulier, dont les textes poétiques et percutants ne manquent pas de toucher en plein cœur. Inspiré par des artistes comme Django Reinhardt, Rosenberg, Yves Jamait, Sanseverino, Thomas Dutronc ou les Wriggles, il mélange avec brio différents styles musicaux, de la chanson française au jazz manouche, en passant par le folk et le blues. En trio, le spectacle prend une dimension très intimiste, où la proximité entre l'artiste et le public crée une ambiance unique. Si vous cherchez un artiste hors des sentiers battus, Tito Nabat est à découvrir de tout urgence ■

Tarifs et réservation :
Gratuit pour les moins de 18 ans • 10€ pour les adultes
Réservation sur mer41.fr

EXPOSITION

Du champ
à l'assiette

DU 10 JANVIER AU 29 MARS – MUSÉE DE LA CORBILLIÈRE

Plongez au cœur de la vie d'autrefois grâce aux collections du musée de la Corbillière ! L'exposition retrace le parcours des aliments, de leur production à leur consommation à Mer et ses alentours entre la fin du 19ème et le début du 20ème siècles.

Vous découvrirez les gestes et savoir-faire d'autrefois : le travail de la terre, la transformation des produits bruts, le transport des denrées, les méthodes de pesée... Autant de pratiques qui ont façonné le territoire et rythmé la vie quotidienne de nos ancêtres.

Cette plongée dans le passé offre un éclairage précieux sur les transformations profondes qu'a connues notre paysage et sur les modes de vie qui ont construit notre environnement actuel.

L'exposition propose également des dispositifs ludiques et adaptés pour le jeune public ■

Plus d'infos :
Vernissage le 9 janvier à 18h
Ouvert le mercredi, samedi et dimanche, de 14h30 à 18h

MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE LE CÈDRE

Micro-Folie

Le Cèdre propose des conférences d'art dans le cadre du dispositif Micro-Folie. Ce musée numérique itinérant permet de découvrir plus de 3000 œuvres issues de grands musées, avec pour objectif de favoriser l'accès à la culture.

MERCREDI 14 JANVIER
C'est quoi l'art ?
10h30-11h30
Panorama de l'art
14h30-15h30

MERCREDI 21 JANVIER
Les paysages dans l'art
10h30-11h30
Villes et architecture
14h30-15h30

MERCREDI 28 JANVIER
Visite du musée d'Orsay
10h30-11h30

MERCREDI 4 FÉVRIER
Petit tour du monde des arts
10h30-11h30
Arts asiatiques
14h30-15h30

MERCREDI 11 FÉVRIER
La représentation de l'enfance dans l'art
10h30-11h30
Quand "art" rime avec "amour"
14h30-15h30
Visite du château de Versailles
18h-19h30

MERCREDI 18 FÉVRIER
Les couleurs et les formes
10h30-11h30
Le cirque : représentations et performances
14h30-15h30

MERCREDI 4 MARS
Les femmes dans l'art
10h30-11h30

MERCREDI 11 MARS
Abécédaire de l'art
10h30-11h30
L'art à la Préhistoire
14h30-15h30
Sur les traces des impressionnistes
18h-19h30

MERCREDI 18 MARS
La pratique sportive vue par les artistes
10h30-11h30
Du ballet à la danse contemporaine
14h30-15h30

MERCREDI 25 MARS
Enquête au musée du Louvre
10h30-11h30
Visite du musée du Louvre
14h30-15h30

JANVIER

DEVELOPPEMENT DURABLE

RECYCLEZ VOTRE SAPIN

Du 26 décembre au 14 janvier

Place Raphaël Clément,
à côté du cimetière

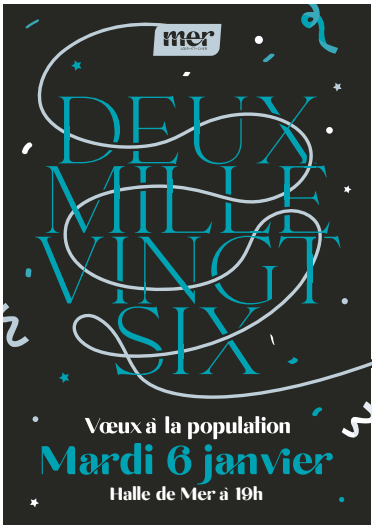

ÉVÈNEMENT

VŒUX À LA POPULATION

Mardi 6 janvier

18h30, Halle de Mer

EXPOSITION

DU CHAMPS À L'ASSIETTE

A partir du samedi 10 janvier

Musée de la Corbillière

MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO

Dimanche 18 janvier

De 8h à 13h, rue Jean et Guy Dutems

ANIMATION

NUITS DE LA LECTURE

Samedi 24 janvier

De 15h à 18h,
Médiathèque-Ludothèque Le Cèdre

FÉVRIER

EMPLOI

FORUM EMPLOI

Mardi 10 février

De 9h à 13h30, Halle de Mer

ANIMATION

PARTAGES DE LECTURES

Mercredi 11 février

15h, Médiathèque-Ludothèque Le Cèdre

MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO

Dimanche 15 février

De 8h à 13h, rue Jean et Guy Dutems

ANIMATION

CAFÉ DISCUSSION

Samedi 28 février

11h, Médiathèque-Ludothèque Le Cèdre

CINEMOBILE

Parking de la Corbillière

9 janvier ▪ 13 février
20 mars

PERMANENCES

MUTUALE

9 janvier ▪ 20 février
20 mars

Sur rendez-vous, de 14h à 17h
Mairie de Mer
02 54 56 41 41
c.lucas@mutuale.fr

MARS

CONCERT

TITO NABAT

Vendredi 6 mars

20h30, Cercle laïque

MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO

Dimanche 15 mars

De 8h à 13h, rue Jean et Guy Dutems

ÉLECTION

ÉLECTIONS MUNICIPALES
1ER TOUR

Dimanche 15 mars

De 8h à 18h,
Rendez-vous dans l'un des quatre bureaux de vote selon votre domicile

ANIMATION

PRINTEMPS DES POÈTES

Jeudi 19 mars

15h, Médiathèque-Ludothèque Le Cèdre

COMMÉMORATION

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR
ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

Jeudi 19 mars

11h, Cimetière de Mer

ÉLECTION

ÉLECTIONS MUNICIPALES
2ND TOUR

Dimanche 22 mars

De 8h à 18h,
Rendez-vous dans l'un des quatre bureaux de vote selon votre domicile

ANIMATION

ATELIER CRÉATIF DE PÂQUES

Samedi 28 mars

De 15h à 17h,
Médiathèque-Ludothèque Le Cèdre

Retrouvez toutes les animations sur mer41.fr

AGIR AU COEUR D'UN TERRITOIRE D'AVENIR

Cette tribune est la dernière de la mandature.

En accord avec mes colistiers, je tenais à rédiger ces quelques lignes.

Notre liste avait recueilli 40% de votes aux dernières municipales.

Avec le jeu de la représentation proportionnelle, nous ne sommes que 6 conseillères et conseillers.

Pour autant, nous avons siégé et oeuvré dans un esprit constructif au sein du conseil municipal, des différentes commissions, de la communauté de communes.

Cheffe de file de la minorité municipale, j'ai tenu à respecter les électeurs et mon engagement jusqu'au terme du mandat.

Les prochaines élections municipales se préparent déjà. Je ne serai pas candidate bien que nombre de sujets me tiennent à coeur tels que l'animation culturelle, la maitrise des dépenses publiques, par exemple.

En effet, je laisse la place au changement avec la constitution de nouvelles listes et de nouveaux programmes en espérant que l'intérêt du plus grand nombre de méroises et mérois soient au centre des débats.

J. MARQUET, S. LEMOINE, L. BOISGARD, S LADIESSE, D. HUBERT, s'orientent, pour certains, vers d'autres horizons électoraux.

C'est pourquoi, cette tribune me donne l'occasion de remercier celles et ceux qui m'avaient apporté leurs voix, mes colistiers et plus globalement tous les acteurs (élus et salariés) de la vie municipale et communautaire.

Bonnes fêtes de fin d'année, moment privilégié d'événements festifs et familiaux ■

MARTINE NODOT

Martine NODOT, Joël MARQUET,
Sandra LEMOINE-CABANNES, Laurent BOISGARD
Solange LADIESSE, Dominique HUBERT

ALTERNANCE POUR MER

En mon nom et celui de l'équipe de l'Alternance pour Mer.
Nous vous souhaitons de joyeuses et saintes fêtes de Noël, ainsi qu'une bonne année 2026 à tous.
Cette nouvelle année verra l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale ...
Mais nous avons toujours les crises énergétiques, impôts, carburants, nourritures et taxes diverses en excroissance.
Qu'allons-nous de nouveau subir de Monsieur notre président le mal aimé, pour cette année 2026 à venir ?
De plus en plus de nos concitoyens ne parviennent plus à se payer ne serait-ce que le minimum vital pour survivre !
Vous pouvez compter sur moi, afin de vérifier que chaque euro dépensé par la collectivité soit bien utilisé.
Nous devons prioriser les priorités budgétaires afin qu'il n'y ait plus aucun gaspillage de l'argent public !
Une gestion de bon père de famille s'impose.
Je reste à votre écoute, et toujours dans une opposition participative et constructive pour la défense de notre pouvoir d'achat en 2026 ■

Olivier BESNARD

Les textes reçus par les différents groupes d'opposition sont insérés en l'état. Aucune intervention n'est réalisée par la rédaction du magazine.

MER vue par vous !

Alban Tournois

Faites-nous parvenir vos photos de la ville, un détail, un paysage…
et retrouvez-les dans le Mer Magazine !
Envoyez-nous vos clichés à communication@mer41.fr
Photos à fournir en haute définition !

mer
LOIR-ET-CHER

DEUX MILLE VINGT SIX

Vœux à la population

Mardi 6 janvier

Halle de Mer à 19h